

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le mercredi douze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame la Maire.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs COUDRAY Jean-Luc, DA CUNHA Manuel DESSIEUX Guy, FOUBERT Valérie, GALMIER Marie-Sonia, GUILLEMAUD Françoise, GUILLET Jean-Marc, JUBAULT-CHAUSSÉ Pascale, KOSKAS-MARMION Françoise, LE BON de LAPOINTE Guillaume, LE GOC Yann, LEFEUVRE Jean-Yves, LEJOLIVET Bertrand, MASSICOT Catherine, MOREL Guy, MORIN de FINFE Guy-Mayeul, NOULLEZ Sébastien, ROGER Samuel, THOMAS Sylviane, TOULLEC Marie-Thérèse, VALLÉE Priscilla

Jeudi 6 décembre
2018

Affichage :

Du mardi 18 décembre
2018 au lundi 18
février 2019

*Nombre de
Conseillers en
exercice : 28*

Procurations de vote et mandataires : M. BERNARD Jean-Jacques ayant donné pouvoir à Mme JUBAULT-CHAUSSÉ Pascale, Mme de LA HOUPLIERE Astrid ayant donné pouvoir à M.LE BON de LAPOINTE Guillaume, Mme HETEAU Emmanuelle ayant donné pouvoir à M.MORIN de FINFE Guy-Mayeul, Mme LE GUILLOU Annie ayant donné pouvoir à M.DESSIEUX Guy, Mme LEBAILLY Jocelyne ayant donné pouvoir à M.GUILLET Jean-Marc, M.THURA Philippe ayant donné pouvoir à M.MOREL Guy, Mme VILLARET Caroline ayant donné pouvoir à Mme TOULLEC Marie-Thérèse

M.COUDRAY Jean-Luc est nommé secrétaire de séance.

Mme Karine RICARD, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 06 décembre 2018) ont bien été remplies.

116-2018 - Finances. Tarifs municipaux 2019.

Vu l'avis du bureau municipal du 4 décembre 2018,
Vu l'avis de la commission Ressources du 6 décembre 2018,

Les tarifs des services municipaux sont revalorisés tous les ans en fonction de l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages. L'indice de référence est celui du mois de septembre de chaque année calculé selon la méthode de l'inflation moyenne annuelle.

Les tarifs pour 2019 ont été calculés avec un indice d'inflation de 1,66%.
Chacun d'eux a été calculé avec cet indice (colonne « tarifs calculés ») puis ajusté selon les besoins (colonne « tarifs proposés »).

Il est proposé au Conseil municipal les tarifs suivants :

CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES

		tarifs proposés	
		01/01/2018	01/01/2019
Concession pleine terre 2m ²			
	. quinze ans :	90 €	93,00 €
	. trente ans :	198 €	201,00 €

Ces tarifs doivent être divisibles par trois car 1/3 des recettes est à destination du CCAS et 2/3 pour le budget VILLE.

COLUMBARIUM

		tarifs proposés	
		01/01/2018	01/01/2019
Columbarium			
	. quinze ans :	195,00 €	198,00 €
	. trente ans :	390,00 €	399,00 €

Ces tarifs doivent être divisibles par trois car 1/3 des recettes est à destination du CCAS et 2/3 pour le budget VILLE.

CONCESSION URNES CINERAIRES

		tarifs proposés	
		01/01/2018	01/01/2019
Concession en pleine terre 0,80m*0,80m			
	. quinze ans :	30,00 €	30,00 €
	. trente ans :	60,00 €	63,00 €

Ces tarifs doivent être divisibles par trois car 1/3 des recettes est à destination du CCAS et 2/3 pour le budget VILLE.

LOCATION ESPACE RENÉ CASSIN ET SALLES POLYVALENTES DES PRES VERTS ET GRANDS PRES VERTS

		tarifs proposés	
		01/07/2018	01/01/2019
Locations aux entreprises et organismes extérieurs (seulement 1 mois à l'avance) / tarif par location		92,00 €	94,00 €
Particuliers/entreprises de Thorigné-Fd / tarif par jour de location		46,00 €	47,00 €

LOCATION SALLE GLENMOR ET SALLE SOPHIE GERMAIN

		tarifs proposés	
		01/07/2018	01/01/2019
mercredi et samedi de 14H à 18H		15,00 €	15,00 €
samedi de 10H à 19H dimanche de 10 à 19H (tarif par tranche horaire)		23,00 €	23,00 €

LOCATION SALLE DE LA CHENAIE

	tarifs proposés	
Tarifs par jour	01/07/2018	01/01/2019
Particuliers et entreprises TF : -lundi au vendredi de 9H30 à 15H45 -le soir en semaine à partir de 16h jusqu'à 1h00 du matin	87,00 €	88,00 €
Particuliers TF : samedi ou dimanche ou jour férié et veille de jour férié, de 10h à 1h00 du matin	172,00 €	175,00 €
Associations de Thorigné-Fd :	25,00 €	25,00 €
Entreprises et organismes extérieurs (lundi au vendredi de 9h30 à 15h45 uniquement, hors jour ménage)	172,00 €	175,00 €
Caution :	300,00 €	300,00 €

LOCATION DE L'ECLAT

	tarifs proposés	
	01/07/2018	01/01/2019
Particuliers et entreprises de Thorigné-Fouillard (une fois le planning annuel finalisé) / tarif par jour	1 054,00 €	1072,00 €
Associations de Thorigné-Fouillard utilisant la cuisine / tarif par utilisation	33,00 €	34,00 €
Associations de Thorigné-Fouillard pour des ventes au déballage. Tarif par jour.	100,00 €	100,00 €
Cérémonies civiles ou vins d'honneur (durée inférieure à 6h installation comprise) uniquement pour les particuliers TF	252,00 €	256,00 €
Obsèques civiles	200,00 €	200,00 €
Montage/démontage scène ou gradins	490,00 €	498,00 €
Caution (particuliers et entreprises)	300,00 €	300,00 €

SALLE DUGUESCLIN

	tarifs proposés	
	01/07/2018	01/01/2019
Tarif annuel pour des ateliers de théâtre	100,00 €	100,00 €

Location exceptionnelle pour un organisme venant en aide à des enfants déficients intellectuels.

TARIF HEURES DE MENAGE DES SALLES MUNICIPALES

	tarifs proposés	
	01/07/2018	01/01/2019
une heure de ménage	35,00 €	35,00 €

Les heures de ménage seront facturées aux utilisateurs des salles municipales chaque fois que les locaux ne seront pas restitués en état de parfaite propreté, au prorata du temps nécessaire à leur nettoyage. Le montant facturé sera déduit de la facture de l'utilisateur suivant qui aura été pénalisé, en dédommagement.

SALLES ET TERRAINS DE SPORT

		tarifs proposés
Salles et terrains de sport	01/09/2018 au 31/08/2019	01/09/2019 au 31/08/2020
Tarif à l'heure	31,00 €	32,00 €
Associations de Thorigné-Fouillard pour des ventes au déballage. Tarif par jour.	300,00 €	300,00 €

Facturation clé/badge, mobilier et vaisselle

		tarifs proposés
	01/07/2018	01/01/2019
Clé (détériorée ou non remise)	30,00 €	30,00 €
Badge (détérioré ou non remis)	10,00 €	10,00 €
Table (détériorée ou manquante)	40,00 €	40,00 €
Chaise (détériorée ou manquante)	20,00 €	20,00 €
Verre (cassé ou manquant)	1,00 €	1,00 €
Assiette (cassée ou manquante)	2,00 €	2,00 €
Couverts - fourchette, couteau, cuillère (cassés ou manquants)	0,50 €	0,50 €

⇒ Les conditions particulières de location de salles et les dispositions spécifiques sont fixées par arrêté du Maire.

TARIFS DES PHOTOCOPIES et IMPRESSIONS

		tarifs proposés
COPIES ou impressions N&B	01/01/2018	01/01/2019
Pour les administrés, format A4 :	0,25 €	0,25 €
Pour les associations, format A4 :	0,10 €	0,10 €
Les formats A3 sont facturés le double du format A4		
Les copies ou impressions couleur sont facturés au double du prix A4 ou A3		
Les télécopies seront facturées 1,00 €		

FACTURATION DU BOIS

		tarifs proposés
	01/01/2018	01/01/2019
1 M ³ de bois sur pied (enlèvement sur chantier)	22,00 €	22,00 €
1 M ³ de bois pré-débités en 0,50m (non fendu)	40,00 €	41,00 €

LOCATION DES JARDINS des RUELLES, de la NOE, du TERTRE ROUGE, ZAC DE LA VIGNE et Rue NATIONALE

		tarifs proposés
	01/01/2018	01/01/2019
loyer annuel par m ²	0,45 €	0,45 €

Ce tarif concerne la location des parcelles de jardins privés.

TARIFICATION DES DROITS DE PLACE AU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

		tarifs proposés	
		01/01/2018	01/01/2019
Tarif par jour des volants et journaliers : (paiement espèces)	au ml	1,50 €	1,50 €
	borne électrique	2,50 €	2,50 €
Tarif des abonnés (par mois) : (facturé en fin de trimestre civil par titre de recettes.)	au ml	4,20 €	4,27 €
	borne électrique	8,57 €	8,71 €

Gratuité pour les associations à but non lucratif

REDEVANCE POUR STATIONNEMENT DE COMMERCANTS NON SEDENTAIRES EN DEHORS DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

		tarifs proposés	
		01/01/2018	01/01/2019
Tarif par place et par jour			
Vente de produits alimentaires		15,00 €	15,25 €
vente d'autres produits		18,00 €	18,30 €

REDEVANCE POUR OCCUPATION PERMANENTE DU DOMAINE PUBLIC DEVANT LES COMMERCES : Terrasses, étalages, stands, exposition de produits, chevalets publicitaires ...

		tarifs proposés	
		01/01/2018	01/01/2019
par m ² et par an		15,00 €	15,00 €

REDEVANCE POUR OCCUPATION PONCTUELLE DU DOMAINE PUBLIC DEVANT LES COMMERCES : Terrasses, étalages, stands, exposition de produits, chevalets publicitaires ...

		tarifs proposés	
		01/01/2018	01/01/2019
Tarifs par m ² et par jour		0,60 €	0,60 €

Par exemple : vente de fleurs, buvettes, galettes saucisse

TRAVAUX ET CHANTIERS

		tarifs proposés	
		01/01/2018	01/01/2019
Pour une durée inférieure ou égale à 30 jours (tarif par jour et par m ²)		0,40 €	0,40 €
Pour une durée supérieure à 30 jours (tarif par mois et par m ²). Tout mois commencé est dû.		15,00 €	15,00 €

Les redevances d'occupation du domaine public sont fixées comme suit et concernent :

- Les dépôts de bacs et bennes de chantiers recevant différents gravats
- La mise en place d'échafaudages et de dépôt de matériaux pour les travaux de construction ou de réparation d'immeubles
- Les installations provisoires (baraques...) liées à un chantier.

TARIFS SPECTACLES

	tarifs proposés	
	01/01/2018	01/01/2019
Tarif normal adultes	8,00 €	8,00 €
Tarif normal enfants	6,00 €	6,00 €
Tarif réduit : 1/ Pour Etudiants, bénéficiaires gratuité bus, RSA, CMU ou minimum vieillesse et les bénéficiaires de la carte sortir 2/Pour spectacles de moins de 30 mn 3/Pour les groupes de 10 personnes minimum*	5,00 €	5,00 €
Tarif Famille pour achats groupés de 6 billets	39,00 €	39,00 €

* 1 accompagnateur gratuit par groupe de 10 personnes

MEDIATHEQUE

	tarifs proposés	
	01/01/2018	01/01/2019
Abonnements annuels	Gratuité	Gratuité
Abonnement individuel "jeune"- (moins de 18 ans)	Gratuité	Gratuité
Abonnement individuel "adulte"- 18 ans et plus	8,50 €	8,50 €
Abonnement "adulte-famille"- personne de 18 ans et plus résidant à la même adresse	13,00 €	13,00 €

L'abonnement à la médiathèque est gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans, les étudiants, les lycéens et les apprentis de + de 18 ans, les bénéficiaires de la gratuité du bus, RSA, CMU ou minimum vieillesse et les bénéficiaires de la carte sortir

AUDITORIUM de la MEDIATHEQUE

	tarifs proposés	
	01/07/2018	01/01/2019
Salle de l'Auditorium de 19 à 23 heures	46,00 €	47,00 €

Après débat et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil Municipal adopte les tarifs municipaux susvisés.

Pour extrait conforme,
 La Maire,
 Pascale JUBAULT-CHAUSSÉ

